

Résolution adoptée par l'assemblée des délégués de la FSF du 10.01.2018 :

Réunis en assemblée des délégués extraordinaire traitant de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud, les délégué.e.s de la FSF ont voté la résolution suivante :

Ayant pris connaissance de la situation concernant la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud et des obligations légales la concernant ainsi que du plan de prévoyance 2019 présenté par la CPEV, les délégués demandent :

- Que le plan de prévoyance 2019 soit rejeté, et que le dispositif prévu par le plan signé en 2013 soit maintenu jusqu'au déploiement de ses pleins effets.
- Que les discussions avec le Conseil d'Administration et le Conseil d'Etat soient poursuivies dans le but de réfléchir notamment à un mécanisme basé **sur les chiffres réels** garantissant le financement de la Caisse de Pensions en cas de difficultés avérées.
- Que les négociateurs mandatés par la FSF poursuivent le dialogue avec les instances concernées.

En outre, ils considèrent qu'aujourd'hui, tout appel à la démission des membres du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions représentant le personnel serait inopérant.

Les délégué.e.s de la FSF décident enfin qu'une nouvelle assemblée des délégués sera prévue à l'issue des négociations pour prendre position sur le résultat de celles-ci.

Lausanne, le 10.01.2018